



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP

ASSEMBLEES ANNUELLES 2024

“La Transformation de l’Afrique, le Groupe de la Banque africaine de développement et la réforme de l’architecture financière mondiale ”

27 – 31 mai 2024, Nairobi, Kenya

MALI – NOTE D’ENTRETIEN DU PRESIDENT



Complexe Développement Régional, Intégration et Prestation de Services (RDVP)

Département des Economies Pays (ECCE)



NOTE D'ENTRETIEN DU PRESIDENT – MALI

Chef de la délégation : S.E. Monsieur Alousséni Sanou – ministre de l'Économie et des finances

Messages clefs

- **Féliciter** les Autorités maliennes d'avoir initié, le 26 janvier 2024, un processus de Dialogue direct inter-maliens pour la paix et la réconciliation nationale, après l'annonce de la fin de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger le 24 janvier 2024, et les **encourager** à accélérer les efforts pour le retour de l'Etat et des services sociaux de base dans les zones de conflits.
- **Féliciter** les Autorités maliennes pour le lancement, le 21 décembre 2023, du processus d'élaboration de la Vision Mali 2063 et de la Stratégie nationale de développement à moyen terme, et les **encourager** à diligenter leur finalisation pour orienter les interventions des partenaires.
- **Féliciter** les Autorités maliennes pour la bonne résilience de l'activité économique, avec un rebond continu de croissance en dépit de chocs multiples, à un taux de 4,3% en 2023 contre 3,7% en 2022, les **féliciter** pour les progrès notables en matière de mesure, de déclaration et de publication des dépenses fiscales, améliorant les recettes fiscales (+1,2 point de pourcentage du PIB en 2023), et les **encourager** à assurer un paiement régulier du service de la dette vis-à-vis de la Banque.
- **Inform** les Autorités maliennes que la revue à mi-parcours du DSP 2021-2025 a été approuvée le 22 janvier 2024. Pour rappel, le DSP 2021-2025 s'articule autour d'un domaine prioritaire unique : « *réduire la fragilité économique à travers des chaînes de valeur agricoles améliorées* ».
- **Souligner** que la Banque soutient les efforts du Mali dans l'intégration régionale, avec **(i)** le projet d'interconnexion électrique Mauritanie-Mali, **(ii)** le programme de développement des routes communautaires Mali-Côte d'Ivoire, **(iii)** le programme de facilitation des transports Burkina Faso-Côte d'Ivoire-Mali. De plus, la Banque accompagne les PME maliennes à tirer profit de la ZLECAf.
- **Relever** que la Banque est sensible à la crise énergétique, et **rappeler** que la Banque finance actuellement **(i)** le développement de la centrale hydroélectrique de Djenné (7,5 MW), **(ii)** le projet d'interconnexion électrique Guinée-Mali, **(iii)** le projet d'interconnexion électrique entre la Mauritanie et le Mali, et **(iv)** l'initiative Desert to Power avec un objectif de développer une capacité de 1400 MW en énergie solaire PV d'ici 2035. Deux nouveaux projets d'énergie sont en cours d'évaluation : **(i)** le Projet de la Boucle 225 kV Nord de Bamako (prévu en 2024, 30 millions UC), et **(ii)** le projet de Centrales solaires de Safo et Kambila (prévu en 2025, 18 millions UC).
- **Rappeler** que la Banque soutient la transformation de l'agriculture au Mali pour développer les chaînes de valeur agricoles, avec le programme de développement de la zone spéciale de transformation agro-industrielle des régions de Koulikoro et péri-urbaine de Bamako.
- **Relever** qu'au 31 décembre 2023, le portefeuille global comprend 24 opérations pour un montant cumulé de 564,28 millions d'UC. Le portefeuille est dominé par les infrastructures de transport (31,6%), suivi de l'agriculture (28,6%), de l'énergie (16,4%), de l'eau et de l'assainissement (8,9%) et de la gouvernance (4,5%), du secteur privé (finance et industrie) (3,76%), des changements climatiques et du développement social (6,4%).

1. Développements politiques et socio-économiques significatifs et perspectives

- **Développements politiques.** En dépit des avancées dans la mise en œuvre des réformes politiques et institutionnelles pour un retour à l'ordre constitutionnel en 2024 (promulgation de la nouvelle Constitution le 22 juillet 2023, adoption de textes relatifs à la réorganisation administrative et territoriale du Mali le 20 février 2023), l'élection présidentielle, initialement prévue le 04 février 2024, a été reportée sine die pour des « raisons techniques ». Cependant, le Premier ministre a évoqué des raisons autres, en annonçant, le 25 mars 2024, que le pays n'organisera pas d'élections « aussi longtemps que la question de l'insécurité ne sera pas réglée ». Cette déclaration augmente l'incertitude sur la tenue des élections et le retour à l'ordre constitutionnel, d'autant plus que le délai du 26 mars 2024 fixant la fin de la transition est arrivé à expiration, sans faire l'objet d'une nouvelle prorogation, créant un « vide juridique et institutionnel » selon des partis d'opposition. Cette incertitude augmente les tensions politiques, avec plus de 80 partis politiques, regroupements politiques, et organisations de la société civile qui ont demandé, dans une déclaration commune publiée le 31 mars 2024, aux autorités maliennes de « créer les conditions d'une concertation rapide et inclusive, pour la mise en place d'une architecture institutionnelle, à l'effet d'organiser, dans les meilleurs délais, l'élection présidentielle ». Pour « raison d'ordre public et de préservation de l'intérêt général », le Gouvernement a suspendu, le 10 avril 2024, les activités de tous les partis politiques jusqu'à nouvel ordre.
- **Développements sécuritaires.** Le contexte sécuritaire est marqué par le retrait de la MINUSMA sur la période du 1er juillet au 31 décembre 2023, la fin de l'Accord pour la paix et la réconciliation (APR) issu du processus d'Alger le 24 janvier 2024, l'initiation d'un processus de Dialogue direct inter-maliens pour la paix et la réconciliation nationale le 26 janvier 2024, et la reprise, le 14 novembre 2023, de la ville de Kidal qui était sous contrôle des groupes armés depuis 2012, favorisant le redéploiement des Forces armées maliennes (FAMa) sur le territoire national. En dépit des conflits dans certaines localités au Centre et au Nord du pays, les attaques et les morts liés au terrorisme ont baissé de 7% et 20% en 2023, respectivement, et le nombre de personnes déplacées internes a aussi baissé de 9% au cours du dernier trimestre 2023.
- **Développements économiques.**

Croissance. La croissance économique devrait rester sur une dynamique de hausse, avec un taux de 4,3% en 2023 contre 3,7% en 2022. Cette performance est le reflet de facteurs d'offre, avec une hausse de la production de coton (+10,8%) et de la production industrielle d'or (+3,02%). Cette performance est aussi tirée par des facteurs de demande, dont la relance des investissements (+41,8 points de pourcentage) et la consommation des ménages (+0,7 point de pourcentage). Le regain de croissance devrait se poursuivre en 2024 et 2025, à 4,7% et 5,3% respectivement. Cette dynamique est portée par les activités extractives (soutenues par le nouveau Code minier et la Loi sur le contenu local promulgué le 28 août 2023) avec le début de l'exploitation du lithium à partir de 2024, la relance du secteur du textile, la mise en valeur des potentialités pour la production et la transformation du blé.

Inflation et politique monétaire. L'inflation devrait chuter à 2,2% en 2023 contre 9,7% en 2022, en raison des effets conjugués du maintien de la politique monétaire restrictive de la BCEAO (relèvement successif de 25 points de base des taux directeurs, à trois reprises en 2023), de l'approvisionnement continu des marchés locaux, et des efforts du Gouvernement (exonération de 25% sur les tarifs douaniers en contrepartie de la fixation des prix plafonds de vente de sucre, en rapport avec la décision des pouvoirs publics de lancer une nouvelle opération d'importation de 50 000 tonnes de sucre en 2023). L'inflation devrait continuer de baisser à 2% en 2024 et 1,8% en 2025, se traduisant par son retour dans la zone cible de la BCEAO, en lien avec la poursuite de la politique monétaire restrictive.

Déficit budgétaire. Le déficit budgétaire devrait s'améliorer à 3,8% du PIB en 2023 contre 4,9% en 2022, en liaison avec la bonne mobilisation des ressources publiques à 98,5% contre un taux d'exécution des dépenses de 92,8% en 2023. En particulier, le pays a enregistré un regain de performance de 1,2 point de pourcentage du PIB en 2023 dans la mobilisation des recettes fiscales (14,7% du PIB en 2023 contre 13,5% en 2022), en relation avec la poursuite des réformes. Le

besoin de financement du déficit budgétaire (1480,6 milliards de FCFA en 2023) devrait être couvert par un recours, en priorité, au financement intérieur (93,9% du besoin de financement), principalement en provenance du marché financier de l'UMOA (97,28% du financement intérieur). Le Trésor public avait mobilisé 1012 milliards de Fcfa sur le marché financier régional en 2023, contre un objectif de 1389 milliards Fcfa, soit un taux de mobilisation de 72,86%. Le déficit budgétaire devrait se détériorer à 4,3% du PIB en 2024 du fait de la stagnation des recettes fiscales (14,8% du PIB en 2024 contre 14,7% en 2023) mais s'améliorer à 3,4% en 2025 avec la relance des recettes fiscales (15,5% du PIB en 2025) couplée aux effets induits par la finalisation de la mise en œuvre du Système intégré de gestion des ressources humaines (SIGRH) des agents de la fonction publique en termes de rationalisation de la masse salariale (49,6% des recettes fiscales en 2025 contre 51,1% en 2024 et 52,5% en 2023).

Dettes publiques. Dominée par la dette extérieure (27,5% du PIB en 2023, contre 22,9% pour la dette intérieure), la dette publique devrait augmenter à 50,7% du PIB en 2023 contre 50,4% en 2022, mais rester en deçà du plafond de 70% fixé dans le cadre des critères de convergence de l'UEMOA. Le risque de surendettement demeure modéré. Les perspectives d'endettement tablent sur deux types de risques : **(i)** un effet d'éviction sur le crédit aux entreprises privées à partir de 2024 où la dette intérieure (25,9% du PIB) devrait dépasser la dette extérieure (25,7% du PIB), conduisant à des préoccupations sur sa soutenabilité, et **(ii)** un risque de concentration élevée de la maturité de la dette intérieure (75,96% de la dette intérieure arrivent à échéance entre 2024 et 2028), induisant une pression sur les finances publiques et rétrécissant ainsi l'espace budgétaire.

Déficit du compte courant. Le déficit du compte courant devrait se dégrader à 8,7% du PIB en 2023 contre 8% en 2022, car les importations ont enregistré un rythme de hausse (+72,51%) plus élevée que celui des exportations (+65,7%) en 2023. Le déficit du compte courant devrait s'améliorer à 6,4% du PIB en 2024 et 5,9% en 2025, en relation avec la hausse des exportations de coton en 2024 et celle d'or en 2024 et 2025 couplées au début des exportations de lithium à partir de 2024.

- **Conditions sociales.** Les conditions sociales ont connu une légère amélioration en 2023, avec la conjonction de plusieurs facteurs, notamment la baisse du taux de pauvreté à 45,3% (contre 45,5% en 2022) combinée au repli du taux de chômage à 6,7% (contre 7,7% en 2022), au rebond de 0,6 point de pourcentage du PIB par tête, à la forte baisse de 7,5 points de pourcentage de l'inflation, à la réduction de 1,7 million du nombre de personnes ayant besoin d'une assistance humanitaire (7,1 millions de personnes en janvier 2024 contre 8,8 millions de personnes en janvier 2023), à l'amélioration de la situation sécuritaire qui a permis le retour progressif de l'Etat et des services sociaux de base dans les zones de conflit, avec la baisse de 9% du nombre de personnes déplacées internes au cours du dernier trimestre 2023.

2. Engagement stratégique du Groupe de la Banque

- **Domaine prioritaire et objectif du DSP.** Le DSP 2021-2025 du Mali a été approuvé par les Conseils le 02 juin 2021. Son objectif principal est de « remédier aux défis de fragilité économique ». Il s'articule autour d'un domaine prioritaire unique : « réduire la fragilité économique à travers des chaînes de valeur agricoles améliorées ». La revue à mi-parcours du DSP 2021-2025 a été approuvée le 22 janvier 2024.
- **Niveau du financement du FAD.** Au titre des cycles du FAD-15 et FAD-16, le financement du FAD pour le Mali s'élève à 298,61 millions d'UC entre 2020 et 2024, répartis sous forme de : **(i)** allocation basée sur la performance (ABP) (55,73 millions sous le FAD-15, 24,55 millions pour 2023 sous le FAD-16 et 30,83 millions pour 2024 sous le FAD-16), **(ii)** ressources du pilier 1 de la Facilité d'appui à la transition (FAT) (60 millions d'UC sous le FAD-15 et 60 millions sous le FAD-16), **(iii)** ressources de l'enveloppe des opérations régionales (22,5 millions sous le FAD-15, 15 millions en 2023 sous le FAD-16 et 30 millions prévues en 2024 sous le FAD-16).
- **Ressources de la Banque.** Le programme de prêts 2024 pour le secteur public est soutenu par le FAD-16 pour une allocation pays de 136,57 millions USD (103,15 millions UC dont 45,47 millions

de l'ABP et 57,78 millions de la FAT) et une allocation régionale de 39,72 millions USD (30 millions d'UC).

- **Résultats à mi-parcours du FAD.** Le FAD a permis de financer des projets dans divers secteurs, notamment : l'agriculture, l'énergie, le transport, la gouvernance, le changement climatique, le développement social, le secteur privé. En lien avec les cycles du FAD-15 et FAD-16, le FAD a permis de réaliser les résultats suivants :
 - **La Banque a contribué à promouvoir les chaînes de valeur agricoles**, avec la transformation de 76 408 tonnes de produits agricoles (portant la part du secteur agroalimentaire dans le PIB à 3,5% en 2023 contre une cible de 3,6% en 2025), soutenue par des infrastructures d'énergie et de transport en cours de réalisation d'ici 2025.
 - **La Banque a soutenu le développement du secteur privé**, en contribuant à **(i)** créer 15 666 PME/PMI et 1911 emplois (1173 pour les jeunes et 706 pour les femmes), **(ii)** fournir un appui financier à 1000 jeunes (dont 631 femmes) dans les chaînes de valeur agricoles, **(iii)** appuyer 20 PME/PMI en formations et appuis conseils, **(iv)** appuyer le cadre législatif et réglementaire des MPME en lien avec l'initiative *Youth Entrepreneurship and Innovation Multi Donor Trust Fund (YEI MDTF)*, **(v)** élaborer des textes relatifs au régime de l'entrepreneur, **(vi)** entreprendre la réforme de la législation fiscale en allégeant le fardeau fiscal des PME, **(vii)** élaborer une charte des PME.
 - **La Banque a contribué à réduire la fragilité**, avec 66,7% des opérations du programme de prêts 2021-2022 ayant visé des populations affectées par des conflits et 83,3% ayant renforcé la résilience de ces populations, contribuant à **(i)** la restauration des services sociaux de base (sécurité alimentaire, infrastructures en éducation, santé, eau et assainissement) et **(ii)** la relance des activités économiques (autonomisation des femmes, réinsertion, création d'opportunités économiques pour les groupes vulnérables).
 - **La Banque a accompagné le pays à amortir les effets de chocs endogènes et exogènes**, notamment la COVID-19 (renforcement des capacités sanitaires de lutte contre la Covid-19, appui aux ménages vulnérables affectés par la Covid-19, et appui à l'économie et aux entreprises affectées par la pandémie), la crise sécuritaire (accroissement des opérations de la Banque dans les zones de conflits), l'invasion de l'Ukraine par la Russie couplée à l'embargo de la CEDEAO (recentrage du programme de prêts 2021-2022 autour des besoins humanitaires d'urgence des populations, avec l'approbation de 5 projets qui contribuent à adresser l'insécurité alimentaire qui est passée de 6,60% de la population en 2021 à 5,49% en 2023).
- **Programme indicatif de prêts 2024-2025.** Il comporte 5 opérations toutes souveraines pour un montant total de 166,19 millions d'UC dont 30 millions de ressources régionales. Les opérations du secteur privé ont été reléguées en pipeline par manque de projets matures du fait de la faible capacité du secteur privé à répondre aux critères d'éligibilité, notamment le coût total du projet qui est de 30 millions d'UC (la Banque contribue pour 33% du coût total du projet).
- **Dialogue pays.** Le dialogue pays s'est focalisé sur les défis de développement et du portefeuille, notamment avec le Gouvernement a essentiellement porté sur : **(i)** la transformation de l'économie et le développement du secteur privé, en particulier les PME/PMI, **(ii)** la gestion des finances publiques, avec les réformes pour renforcer la mobilisation de ressources domestiques, la diversification des sources de financement de l'économie, et le renforcement des capacités à souscrire aux ressources du guichet BAD, **(iii)** la résilience climatique, la transition énergétique et le financement privé du climat et de la croissance verte, **(iv)** l'inclusion financière, **(v)** la crise énergétique, **(vi)** la gouvernance, **(vii)** l'élaboration de la vision Mali 2063 et la stratégie nationale de développement à moyen terme du Mali, **(viii)** l'insécurité alimentaire, **(ix)** le secteur extractif, **(x)** la performance du portefeuille, avec la prise en compte de l'insécurité dans les opérations de la Banque et la prise en charge des frais liés à l'indemnisation des personnes affectées par les projets. En outre, la Banque mène un dialogue avec les autorités pour la régularisation des arriérés de paiement du service de la dette extérieure vis-à-vis de la Banque.

3. Portefeuille actif du Groupe de la Banque au Mali

- **Composition du portefeuille.** Au 31 décembre 2023, le portefeuille global comprend 24 opérations pour un montant cumulé de 564,28 millions d'UC. Le secteur public comprend 23 projets dont 2 sont cofinancés par l'Union européenne via les ressources de la Convention de délégation en vue d'une gestion indirecte (PAGODA). Le portefeuille est dominé par les infrastructures de transport (31,6%), suivi de l'agriculture (28,6%), de l'énergie (16,4%), de l'eau et de l'assainissement (8,9%) et de la gouvernance (4,5%), du secteur privé (finance et industrie) (3,76%), des changements climatiques et du développement social (6,4%). Le portefeuille comprend 5 opérations régionales représentant 36% des ressources, avec le projet de facilitation de transport entre le Mali et la Côte d'Ivoire (PR8), le projet d'interconnexion électrique Guinée-Mali, le programme intégré de développement et d'adaptation aux changements climatiques dans le bassin du Niger (PIDACC/BN), la phase 2 du P2RS et le Projet d'interconnexion électrique en 225 kV Mali-Mauritanie (PIEMM).
- **La performance globale du portefeuille connaît une progression appréciable.** Le taux d'instruments flagués est passé de 93% à fin septembre 2022 à 56% à fin décembre 2023, du fait de la stabilisation progressive de la situation politique et des sanctions de la CEDEAO qui ont entraîné la suspension des transactions financières et monétaires du pays avec la BCEAO. De plus, le portefeuille a été légèrement assaini avec la clôture de certaines opérations en situation de quasi-blocage et l'entrée de nouvelles opérations approuvées en 2022. Cependant, le taux de 56% d'instruments flagués reste encore élevé et traduit une faible performance du portefeuille. Le rythme d'exécution des projets est lent à cause de : **(i)** l'instabilité politique marquée par un turnover élevé dans les ministères de tutelle des projets et les suspensions de coopération de la Banque et d'autres PTF, consécutives au changement institutionnel et aux sanctions régionales et internationales ; **(ii)** la faible capacité des UGP, particulièrement en passation de marchés. La performance du portefeuille est aussi tirée vers le bas par les projets du secteur de l'agriculture dont certains ont connu des problèmes de mal gouvernance (dépenses inéligibles, emprunt auprès de banques commerciales). Le taux de décaissement du portefeuille du secteur public est faible (32,91%) pour un portefeuille dont l'âge moyen est de 4,93 ans. Ce taux s'explique par des projets en phase de démarrage qui n'ont pas encore commencé à décaisser, l'approbation de 6 nouveaux projets de 2020 à 2022, et la sortie du portefeuille (sur la période du DSP) de 6 opérations.

4. Progrès du Groupe de la Banque sur la réalisation des Top 5 au Mali

- **Éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie.** Après avoir financé la phase préparatoire des projets **(i)** d'interconnexion en 225 KV des réseaux électriques du Mali et de la Guinée et **(ii)** d'aménagement de 5 minicentrales hydroélectriques, la Banque a approuvé en 2017 le financement des phases d'investissement. Ces projets permettront d'une part, de renforcer l'approvisionnement en électricité par l'importation de 800 Gigawattheures (GWh) par an ainsi que la production locale, et d'autre part de connecter au réseau électrique les riverains de la ligne d'interconnexion et des minicentrales.
- **Nourrir l'Afrique.** La mise en œuvre du Programme de développement de l'irrigation dans le Bassin du Bani et Sélingué (PDI-BS) achevé en 2019, a permis d'enclencher le développement dans les zones de Sélingué, Bla/San et Djenné. Les résultats suivants ont été atteints : **(i)** au Moyen Bani, 11.400 hectares de riz en submersion contrôlée pendant l'hivernage ; **(ii)** à Djenné, 4 400 hectares sont mis en valeur ; **(iii)** à Sélingué, avec le seuil de Kourouba, 915 hectatres ont été mis en valeur. Le projet a également aménagé le barrage agricole de Talo et les ouvrages connexes, engendrant des rendements à l'hectare satisfaisants.
- **Industrialiser l'Afrique.** La Banque a renforcé le système bancaire en appuyant **(i)** la Banque malienne de solidarité ainsi que le tissu industriel avec le Moulin Moderne du Mali, et **(ii)** la Banque malienne de solidarité avec une ligne de crédit. Le soutien de la Banque au secteur industriel s'est diversifié avec l'industrie de la production d'énergie électrique, notamment avec

l'approbation de 3 prêts (1 prêt en octobre 2016, 1 autre en mars 2017 et un 3^{ème} en juin 2018) d'un montant de 42,48 millions d'USD (28,9 millions d'UC) dans le cadre du projet de production d'énergie renouvelable à base solaire avec l'opération Ségou Solar PV.

- **Intégrer l'Afrique.** Outre le projet d'interconnexion électrique Mali-Guinée en cours de mise en œuvre, la Banque est engagée dans le financement du bitumage de la route régionale reliant la Côte d'Ivoire au Mali (140 km). Ce projet, dont la route principale est opérationnelle, est en cours d'achèvement. Il permet de contribuer à l'amélioration de la fluidité du trafic et à la réduction des temps et coûts de transport sur le corridor Bamako – Port de San Pedro (en Côte d'Ivoire).
- **Améliorer la qualité de vie des populations en Afrique.** L'intervention en cours de la Banque dans le secteur de l'eau a permis de relever le taux d'accès à l'eau potable qui est passé de 36% à 65% dans la ville de Bamako. Plus de 1 200 000 personnes supplémentaires auront accès à l'eau potable avec la réalisation de plus de 100 000 branchements sociaux, 1108 bornes fontaines.

5. Thème des Assemblées annuelles 2024 – « La transformation de l'Afrique, le Groupe de la Banque africaine de développement et les réformes de l'architecture financière mondiale »

- Le Mali dispose d'un potentiel élevé de transformation structurelle dans plusieurs sous-secteurs, notamment l'agro-industrie, les industries textiles, et les industries de transformation des produits miniers, halieutiques, de l'élevage, et des énergies renouvelables.
- A la lumière de ces potentialités du pays, les autorités maliennes sont conscientes des enjeux d'accélération de la transformation structurelle, et ont lancé, en décembre 2023, le processus d'élaboration de la Vision Mali 2063 et la Stratégie nationale de développement à moyen terme du Mali. La Vision Mali 2063 sera mise en œuvre à travers des stratégies décennales, dont la première phase décennale devrait voir un de ses objectifs axer sur la diversification et la transformation structurelle de l'économie.
- En effet, avec une faible productivité (dont la croissance est de 0,7% entre 1992 et 2022), le Mali a connu une transformation structurelle lente marquée par la baisse de la part de l'agriculture dans l'emploi (67,7% en 2021 contre 69,3% en 1991) au profit du secteur industriel (10,0% en 2021 contre 8,0% en 1991), mais avec une stagnation de la part des services (22,3% en 2021 contre 22,7% en 1991).
- L'accélération du processus de la transformation structurelle est un défi qui nécessite des mesures urgentes visant à : **(i)** résorber l'énorme déficit de production d'électricité pour adresser la crise actuelle qui secoue le secteur de l'énergie au point que le Gouvernement a adopté, en Conseil des ministres du 16 juin 2023, un projet de décret portant reconnaissance du caractère extraordinaire de cette crise énergétique, **(ii)** renforcer le stock d'infrastructures de transport pour fluidifier les échanges aux niveaux national et régional, **(iii)** poursuivre la mise en œuvre du programme des Agropoles du Mali, **(iv)** accélérer les réformes au titre du Plan stratégique et opérationnel d'amélioration du climat des affaires 2023-2026 pour attirer le secteur privé dans les secteurs susmentionnés où le pays dispose d'un énorme potentiel de transformation, et **(v)** soutenir les industries manufacturières (dont la contribution au PIB est faible : 7% en 2022) en réduisant les prélèvements obligatoires élevés sur les salaires et le poids élevé du secteur informel (55% du PIB) qui les concurrence déloyalement.
- L'instabilité politique et sécuritaire a privé le Mali de financements en 2022. En conséquence, pour mieux tirer profit de l'architecture financière mondiale et mobiliser les ressources nécessaires au financement de la transformation structurelle, une priorité devrait être accordée aux réformes politiques et institutionnelles visant à accélérer le retour à l'ordre constitutionnel et aux réformes sécuritaires pour renforcer le processus de paix. Ces réformes combinées à d'autres en appoint (notamment l'adhésion du Mali à l'Agence africaine d'assurance pour le développement du commerce et des investissements (ATIDI) en 2020 avec l'appui de la Banque) devraient contribuer à améliorer le risque-pays en vue de réduire le coût de la dette et de préparer les conditions d'une émission de titres publics sur le marché financier international pour la première

fois, après les tentatives non abouties d'émission d'eurobonds en 2019, pour mobiliser des capitaux privés. En outre, le Mali devrait diversifier ses sources de financement, à travers **(i)** le renforcement des réformes fiscales pour une mobilisation accrue des recettes fiscales (14,7% du PIB en 2023 contre 13,5% en 2022, ce qui est loin en deçà de la norme communautaire UEMOA de 20% au minimum), **(ii)** le développement du marché secondaire des titres UMOA, avec la possibilité d'émission d'obligations étatiques destinées à mieux canaliser le volume important des ressources de sa diaspora (660,3 milliards de FCFA en 2022, représentant 5,9% du PIB) vers des investissements structurants et d'obligations vertes, et **(iii)** la mobilisation de l'épargne nationale au profit de l'investissement, avec la création d'une Banque publique d'investissement et d'une Caisse des dépôts et consignations, ainsi que le renforcement des capacités du Fonds de garantie pour le secteur privé (FGSP) et du partenariat public-privé (PPP).

- Les réformes de l'architecture financière mondiale devront favoriser l'accès à davantage de dons (exécutés à seulement 60,7% en 2023) et de financements concessionnels, incluant les appuis budgétaires (suspendus depuis 2022 à cause de l'instabilité politique, alors que le pays a un besoin pressant en appuis budgétaires) et l'octroi de garanties partielles de risque, de crédit et de commerce. Après l'élection présidentielle (initialement prévue le 04 février 2024, mais reportée sine die), le Mali devrait explorer la possibilité d'accéder aux garanties partielles des banques multilatérales de développement.

Préparée par	Ameth Saloum NDIAYE, Economiste pays principal, ECCE/COML Firmin BRI, Chargé de programme pays, COML Issiaka COULIBALY, Macroéconomiste supérieur, ECCE/COML
Revue par	Joseph Martial RIBEIRO, Directeur général adjoint, RDGW Adalbert NSHIMYUMUREMYI, Responsable pays, COML Guy Blaise NKAMLEU, Spécialiste en chef en économie, ECCE/RDGW
Approuvée par	Marie-Laure AKIN-OLUGBADE, Vice-Présidente, RDVP
Date	18 avril 2024

ANNEXE I – QUESTIONS ET REPONSES

A. Questions susceptibles d’être soulevées par les Autorités

- 1. Les Autorités pourraient demander l’appui de la Banque pour accompagner le pays dans sa Vision Mali 2063 lancée le 21 décembre 2023 et dont la première phase décennale devrait voir un de ses objectifs axer sur la transformation structurelle.**

Réponse suggérée : La Banque soutient la transformation de l’agriculture au Mali dans le cadre du DSP 2021-2025 dont la revue à mi-parcours a été approuvée le 22 janvier 2024. A travers le DSP, la Banque compte contribuer au programme des agropoles du Mali en soutenant la création de zones spéciales de transformation agro-industrielle (ZSTA) pour promouvoir le développement de l’agro-industrie. Sous cet angle, le programme de développement de la zone spéciale de transformation agro-industrielle des régions de Koulikoro et péri-urbaine de Bamako a été lancé le 02 mars 2023.

- 2. En raison des difficultés actuelles de trésorerie du Mali, consécutives à l’inexistence d’appuis budgétaires couplée au resserrement de la liquidité sur le marché financier de l’UMOA, les autorités pourraient demander le soutien de la Banque pour adresser les besoins pressants du pays en appuis budgétaires.**

Réponse suggérée : En ce qui concerne l’éligibilité aux appuis budgétaires, une première condition générale est l’existence d’un cadre macroéconomique stable renforcé par un programme économique et financier soutenu par le Fonds monétaire international (FMI) et les autres PTF, dont les revues sont concluantes. Par ailleurs, l’incertitude politique sur la tenue de l’élection présidentielle et sur le retour à l’ordre constitutionnel n’est pas propice à la mise en œuvre d’un programme d’appui budgétaire. En effet, concernant l’éligibilité aux appuis budgétaires, une première condition générale est l’existence d’un cadre macroéconomique stable. Un programme économique et financier soutenu par le FMI et les autres PTF, dont les revues sont concluantes, est la preuve de l’existence d’un cadre macroéconomique stable. A défaut d’un programme soutenu par le FMI, il faut une lettre de confort sur la situation macroéconomique fournie par le Fonds. Dans ce cadre, une mission du FMI devrait séjourner à Bamako du 22 au 26 avril 2024 pour mener, avec les autorités maliennes, des discussions au titre de l’Article IV des Statuts du FMI combinées avec celles d’un éventuel programme au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC).

- 3. Les autorités pourraient demander à la Banque de soutenir le Mali pour faire face à la crise énergétique persistante.**

Réponse suggérée : La Banque soutient le secteur de l’énergie via son initiative Desert to Power (fournir une facilité de financement jusqu’à 16 millions de dollars US en garantie partielle de risque pour réduire le risque de non-paiement des producteurs indépendants, afin d’encourager l’investissement et la mise en œuvre de nouveaux projets solaires PV dans le pays. Le portefeuille des projets solaires PV envisagés représente déjà une puissance cumulée d’environ 1400 MW d’ici 2030). La Banque finance aussi le développement de la centrale hydroélectrique de Djenné (7,5 MW). De plus, la Banque a intégré trois nouveaux projets d’énergie (qui n’étaient pas dans le programme initial de prêts) : **(i)** le projet d’interconnexion électrique entre la Mauritanie et le Mali (approuvé en 2023, 25 millions UC), **(ii)** le Projet de la Boucle 225 kV Nord de Bamako (prévu en 2024, 30 millions UC), et **(iii)** le projet de Centrales solaires de Safo et Kambila (prévu en 2025, 18 millions UC).

B. Questions que le Président peut soulever auprès des Autorités

1. Demander aux Autorités d'assurer le paiement régulier des arriérés au titre du service de la dette extérieure accumulés vis-à-vis du Groupe de la Banque.

Au titre de l'exercice 2024, le Mali a accumulé des arriérés de paiement du service de la dette extérieure vis-à-vis de la Banque pour plusieurs échéances, notamment : 01 janvier 2024 (435 175,12 euros), 15 janvier 2024 (187 386,34 euros), 31 janvier 2024 (199 349,32 euros), 01 février 2024 (579 019,62 euros), 01 mars 2024 (934 583,49 euros, 865 408,52 euros). Le pays avait régularisé ses arriérés après que la Banque a appliqué des sanctions.

2. Demander aux Autorités l'état d'avancement du processus d'élaboration de la Vision Mali 2063 et de la Stratégie nationale de développement à moyen terme, et leur demander de diligenter leur finalisation pour orienter les interventions des partenaires au développement.

Le Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD 2019-2023) est arrivé à terme en décembre 2023. La nouvelle stratégie a accusé un retard dans sa préparation, étant donné que le processus d'élaboration de la Vision Mali 2063 et de la Stratégie nationale de développement à moyen terme a été lancé le 21 décembre 2024. Pour orienter les interventions des partenaires au développement, il est nécessaire de disposer d'un cadre de référence pour les politiques et stratégies de développement.

ANNEXE II – INFORMATIONS POLITIQUES ET ECONOMIQUES

Tableau 1. Information de base

Pays	Mali
Président de transition	SE Colonel Assimi GOITA
Forme de l'Etat	République en Transition depuis août 2020
Premier ministre de transition	Dr. Choguel Kokalla Maïga
Langue officielle	Bambara
Capitale	Bamako
Superficie	1,24 millions km ²
Population	22 395 485 habitants (2022)
Espérance de vie	59,4 ans (2022)
PIB réel	19,3 milliards de dollars EU (2022)
PIB réel par tête	862 dollars EU (2022)
Pauvreté	45,3% (2023)
Chômage	6,7% (2023)
Indice de développement humain (IDH)	186 ^{ème} sur 191 pays (2021), pays à faible développement humain
Indice des objectifs de développement durable (ODD)	131 ^{ème} sur 166 pays (2022)
Indice de perception de la corruption de Transparency International	136 ^{ème} sur 180 pays (2023)
Devise	Franc CFA
Nouveau découpage administratif	01 district, 19 régions, 159 cercles, 474 arrondissements, 815 communes, 12 641 villages, fractions et quartiers (promulgué le 13 mars 2023)

Tableau 2. Tendances et perspectives macroéconomiques (2019-2025)

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023 (e)	2024(p)	2025(p)
Croissance du PIB réel (%)	4,8	-1,2	3,1	3,7	4,3	4,7	5,3
Croissance du PIB réel par tête (%)	1,6	-4,4	-0,1	0,6	1,2	1,6	2,2
Inflation (%)	-3,0	0,5	3,8	9,7	2,2	2,0	1,8
Solde budgétaire global, incluant les dons (% PIB)	-1,6	-5,4	-4,9	-4,9	-3,8	-4,3	-3,4
Solde du compte courant (% PIB)	-7,5	-2,2	-7,6	-8,0	-8,7	-6,4	-5,9
Source : Département des statistiques de la BAD, mars 2023 estimations (e) et prévisions (p)							

ANNEXE III – PROGRAMME INDICATIF DE PRETS 2024-2025

SECTEURS	PROJETS	MONTANT FAD (PBA+FAT)									BAD et AUTRES
		PBA Prêt	PBA Don	FAT Prêt	FAT Don	Annulation Prêt	Annulation Don	Régional Prêt	Régional Don	TOTAL	(Millions UC)

	Programme indicatif de prêts pour 2024	45,37	0	57,78	0			30	0	133,15	
Transport	Programme de développement et de connectivité des routes communautaires (Bougouni-Manankoro-Frontière de Côte d'Ivoire)	14,55		5,45				30		50	
Energie	Projet de la Boucle 225 kV Nord de Bamako (PBNB)	16		14						30	
Agriculture	Projet REWARD*	14,82		5,18						20	
Transport	Prêt complémentaire au RTS2*			33,15						33,15	

	Programme indicatif de prêts pour 2025	30,82	0	2,22	0			0	0	33,04	
Energie	Centrales solaires de Safo et Kambila et composante <i>Desert to Power (DtP)-Hybrid and rural access program</i>	30,82		2,22						33,04	

	166,19 millions d'UC
--	-----------------------------

(*) Les zones de projets de ces opérations s'étendent dans des régions de conflits.

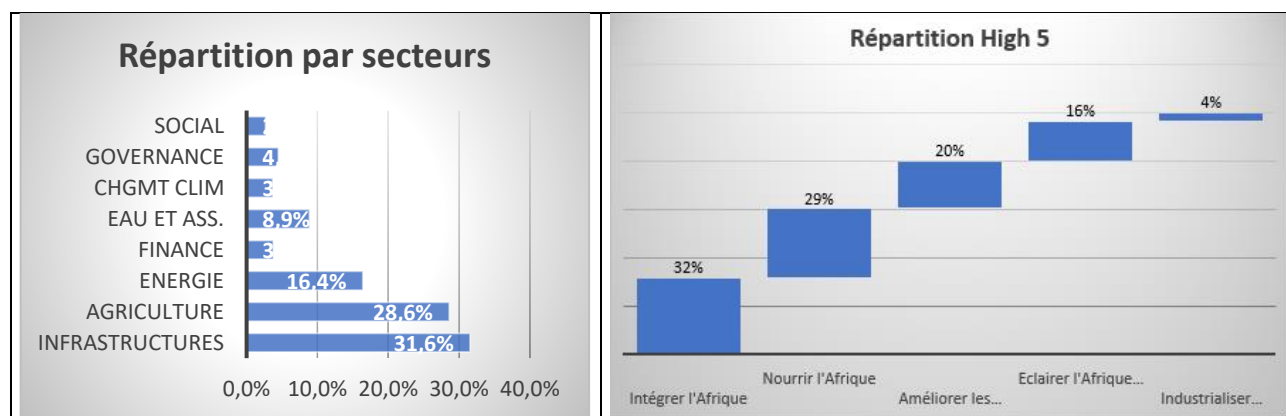
ANNEXE IV – PORTTEFEUILLE DE LA BANQUE

Depuis l’approbation du DSP en juin 2021, le portefeuille de la Banque au Mali s’est enrichi de **6 nouvelles opérations**. Ces 6 opérations sont orientées vers la gouvernance (1 projet) et le renforcement de la résilience des populations (5 projets).

Six projets ont été clôturés après l’expiration de leur délai de décaissement ou annulés. Il s’agit du projet d’appui à la promotion des énergies renouvelables (PAPERM), du programme d’appui à la croissance économique (PACE 2), de la première phase du programme d’appui au renforcement de la résilience à l’insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l’Ouest (P1-P2RS), du projet de transformation de l’agriculture (PPF-PATAM), de la ligne de crédit de la Banque malienne de solidarité (BMS), et du projet Ségou Solar.

Composition du portefeuille. Au 31 décembre 2023, le portefeuille global comprend 24 opérations pour un montant cumulé de 564,28 millions d’UC. Le secteur public comprend 23 projets dont 2 sont cofinancés par l’Union européenne via les ressources de la Convention de délégation en vue d’une gestion indirecte (PAGODA). Le portefeuille est dominé par les infrastructures de transport (31,6%), suivi de l’agriculture (28,6%), de l’énergie (16,4%), de l’eau et de l’assainissement (8,9%) et de la gouvernance (4,5%), du secteur privé (finance et industrie) (4%), des changements climatiques et du développement social (6,4%). Le portefeuille comprend 5 opérations régionales représentant 36% des ressources, avec le projet de facilitation de transport entre le Mali et la Côte d’Ivoire (PR8), le projet d’interconnexion électrique Guinée-Mali, le programme intégré de développement et d’adaptation aux changements climatiques dans le bassin du Niger (PIDACC/BN), la phase 2 du P2RS et le projet d’interconnexion électrique en 225 kV Mauritanie-Mali (PIEMN).

Figure 1. Composition du portefeuille du secteur public **Figure 2.** Répartition du portefeuille par Top-5



Analyse de la performance du portefeuille public pays

La performance globale du portefeuille connaît une progression appréciable. Le taux d’instruments flagués est passé de 93% à fin septembre 2022 à 56% à fin décembre 2023, du fait de la stabilisation progressive de la situation politique et des sanctions de la CEDEAO qui ont entraîné la suspension des transactions financières et monétaires du pays avec la BCEAO. De plus, le portefeuille a été légèrement assaini avec la clôture de certaines opérations en situation de quasi-blocage (P1-P2RS, PPF-PATAM, Segou Solar) et l’entrée de nouvelles opérations approuvées en 2022 (P2-P2RS, PARCB, PUPSAN, PARCC). Cependant, le taux de 56% d’instruments flagués reste encore élevé et traduit une faible performance du portefeuille. Le rythme d’exécution des projets est lent à cause de : **(i)** l’instabilité politique marquée par un turnover élevé dans les ministères de tutelle des projets et les suspensions de coopération de la Banque et d’autres PTF, consécutives au changement institutionnel et aux sanctions régionales et internationales ; **(ii)** la faible capacité des UGP, particulièrement en passation de marchés. La performance du portefeuille est aussi tirée vers le bas par les projets du secteur de l’agriculture dont certains ont connu des problèmes de mal gouvernance (dépenses inéligibles, emprunt auprès de banques commerciales). Le taux de

décaissement du portefeuille du secteur public est faible (32,91%) pour un portefeuille dont l'âge moyen est de 4,93 ans. Ce taux s'explique par des projets en phase de démarrage qui n'ont pas encore commencé à décaisser (RTS2 avec 94 millions d'UC et PDZSTA avec 14,18 millions d'UC), l'approbation de 6 nouveaux projets de 2020 à 2022, et la sortie du portefeuille (sur la période du DSP) de 6 opérations.

Projets âgés. Le portefeuille des opérations a une moyenne d'âge de 4,93 ans au 31 décembre 2023. Le portefeuille comprend 3 projets âgés : **(i)** le projet de renforcement de la sécurité alimentaire par le développement des cultures irriguées (PRESA-DCI), âgé de 9,92 ans, connaît une suspension de ses activités depuis février 2020 à la suite de problèmes de gouvernance (dépenses inéligibles, emprunt auprès de banques commerciales, etc.), **(ii)** le projet de renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de Koulikoro (PRESAN-KL), âgé de 9,08 ans, est suspendu dans les mêmes conditions que le précédent projet PRESA-DCI ; ces deux projets ne seront pas prorogés au-delà de leur date de dernier décaissement fixée au 31 décembre 2023, **(iii)** le projet d'adduction d'eau potable de Bamako (PAEP), âgé de 10 ans. Le retard dans la mise en œuvre du PAEP est dû au long délai de passation des marchés et à la COVID-19. Malgré ce retard, le projet connaît un taux d'exécution physique de 77,9% et de décaissement de 73,98%. La date limite du dernier décaissement est fixée au 31 décembre 2024.

Plan d'amélioration de la performance du portefeuille pays (PAPP) 2022. Le taux de mise en œuvre du PAPP 2022 a été évalué dans le Tableau 2. Les actions non réalisées ou en cours de réalisation représentent 83,33% des actions prévues. Afin d'accélérer la mise en œuvre des actions, un suivi plus régulier a été convenu avec la partie malienne avec une périodicité de 1 à 2 mois. La plupart des actions non réalisées ont été reconduites dans le PAPP 2023 (Annexe A.3.2). Les principaux défis à la bonne performance du portefeuille pays sont : **(i)** les retards dans la satisfaction des conditions de premier décaissement (recrutement du personnel-clé des projets), **(ii)** la faible gouvernance et la faible capacité générale des UGP, **(iii)** la faible capacité des UGP en passation de marchés, **(iv)** le manque d'implication des ministères dans le suivi du management des UGP qui leur sont rattachées, **(v)** les longs délais de traitement des dossiers d'acquisition tant dans l'administration publique qu'à la Banque, **(vi)** le retard dans la soumission des rapports d'audit, **(vii)** les lourdeurs administratives et le long circuit de recensement et l'indemnisation des personnes affectées par les projets.

Tableau 1. Mise en œuvre du plan d'amélioration de la performance du portefeuille pays 2022

Actions retenues 18 actions prioritaires	Niveau de réalisation	Nombre d'actions
	▪ Réalisé : 16,67%	3
	▪ Partiellement réalisé : 55,55%	10
	▪ Non réalisé : 27,78%	5

Source : Calculs de l'auteur

Portefeuille du Mali au 31 décembre 2023

Nom Projet	CODE SAP	Date Approbation	Date clôture	Montant prêt/don (UC)	Déc. Cumulés 31 décembre 2023	% Déc. Cumulés
AGRICULTURE				161 474 853	40 572 224	25,13
Projet de renforcement de la sécurité alimentaire par le développement des culture irriguées (PRESA-DCI)	P-ML-AA0-022	27/05/2009	31/12/2023	30 019 108	18 946 316	63,11
2100150030493				28 637 970	17 960 656	
2100155026467				1 381 138	985 660	
Projet de renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région de Koulikoro (PRESAN-KL)	P-ML-AA0-024	17/09/2014	31/12/2023	31 349 122	19 256 389	61,43
2100150031843				1 023 217	542 676	

Nom Projet	CODE SAP	Date Approbation	Date clôture	Montant prêt/don (UC)	Déc. Cumulés 31 décembre 2023	% Déc. Cumulés
2200160001339				3 721 070	2 160 842	
5570155000551				26 604 835	16 552 871	
Étude du projet d'aménagement, de développement intégré et de résilience de communautés locales au changement climatique dans les plaines du Delta 2 (PDIR-PD2) AWF Grant number-5600155004901	P-ML-EAZ-004	11/09/2017	30.04.2023	1 624 622	1 605 705	98,84
Programme de développement de la zone spéciale de transformation agro-industrielle des régions de Koulikoro et Péri-Urbain de Bamako (PDZSTA-BK)	P-ML-AAG-004	18/12/2019	31.03.2025	14 182 000	656 319	4,63
2100155040654				1 420 000	438 696	
5900150002802				10 500 000	-	
5900155016178				1 160 000	217 623	
5900155016179				1 102 000	-	
Projet d'appui à la résilience des communautés de base (PARCB)	P-ML-AA0-037	13/12/2022	31/12/2027	41 300 000	0	0,00
2100150043447				26750000	-	
2100155042221				14550000	-	
PROGRAMME D'APPUI AU RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST (P2-P2RS)	P-Z1-C00-072	15/12/2022	31/12/2027	37 500 000	0	0,00
2100150043445				25 000 000	-	
2100155042216				12 500 000	-	
Projet d'urgence de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PUPSAN)	P-ML-AA0-041	16/12/2022	31/12/2024	5 500 000	107 495	1,95
5900150003551				3 080 000	-	
5900155017854				2 420 000	107 495	
INFRASTRUCTURES				178 045 000	68 251 066	38,33
Projet de facilitation de transport entre le Mali et la Côte d'Ivoire (PR8)	P-Z1-DB0-168	26/11/2015	31.12.2024	82 645 000	68 251 066	82,58
2100150034295				31 060 000	28 686 963	
2100155031117				19 710 000	16 316 551	
5900150000601				15 330 000	11 282 349	
5900155009353				4 470 000	996 454	
5110155000254				12 075 000	10 968 748	
Projet d'aménagement de la route Transsaharienne entre Kidal et Bourem (RTS2)	P-ML-DB0-015	02/10/2019	31/12/2024	95 400 000	0	0,00
2100150042145				8 460 000	-	
2100155040523				5 660 000	-	
5900150002702				23 140 000	-	
5900155016052				2 200 000	-	
PAGODA EU				55 940 000	-	
EAU ET ASSAINISSEMENT				50 000 000	38 590 782	77,18
Projet d'adduction d'eau potable de Bamako (PAEP) FAD Loan number-2100150029895	P-ML-E00-008	09/10/2013	31.12.2024	50 000 000	38 590 782	77,18

Nom Projet	CODE SAP	Date Approbation	Date clôture	Montant prêt/don (UC)	Déc. Cumulés 31 décembre 2023	% Déc. Cumulés
CHANGEMENT CLIMATIQUE				20 740 157	865 822	4,17
Programme intégré de développement et d'adaptation au changement climatique dans le bassin du Niger (PIDACC)	P-Z1-C00-068	07/11/2018	31.12.2025	15 519 157	865 822	5,58
5900155015102				3 000 000	32 719	
2100155038971				4 500 000	519 906	
5110155000553				1 590 000	148 883	
5585150000006				752 564	-	
5585155000004				5 676 593	164 313	
PROJET D'APPUI A LA RESILIENCE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET A LA COVID PARCC URBAIN Don: 5600155005351	P-ML-E00-010	17/09/2022	31.12.2024	1 300 000	-	0,00
PROJET D'APPUI A LA RESILIENCE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE PARCC RURAL AWF Don number-5600155005453 4 907 000 EUR	P-ML-E00-011	16/12/2022	31.12.2025	3 921 000	-	0,00
ÉNERGIE				92 538 015	17 044 004	18,42
-						
Proj. de dév. De mini centrales hydro-électriques (PDM-Hydro)	P-ML-FA0-004	04/12/2017	31.12.2025	26 522 375	7 685 864	28,98
2100155036124				20 000 000	5 912 065	
5565155001701				6 522 375	1 773 800	
Proj. d'Interc. Électrique ELEC. 225 KV Guinée-Mali (PIEGM)	P-Z1-FA0-148	13/12/2017	31.03.2026	32 353 132	9 358 139	28,92
2100150038744				16 100 000	2 983 703	
2100155036267				13 900 000	5 207 596	
5110155000201				2 353 132	1 166 840	
Proj. d'Interc. Électrique ELEC. 225 KVMali- Mauritanie (PIEMM)	P-Z1-FA0-228	14/12/2023	30.06.2031	33 662 508	0	0,00
Don CIF (10 MUSD) 5565155002251				7 532 616	-	
Don FVC (1,5 MUSD) 5585155000301				1 129 892	-	
Prêt FAD 2100150044249				25 000 000	-	
DÉVELOPPEMENT SOCIAL				15 000 000	2 692 218	17,95
Projet d'appui à la réinsertion socio-économique des populations du nord du Mali (PARSEP-NM)	P-ML-IAZ-001	30/11/2016	30.12.2024	10 000 000	1 533 312	15,33
2100155033619				1 902 000	819 278	
5900155011053				8 098 000	714 035	
Projet d'autonomisation économique des femmes dans la filière de Karité (PAEFFK)	P-ML-I00-006	03/12/2018	30.11.2025	5 000 000	1 158 906	23,18
2100150040549				2 200 000	477 248	
2200160002240				2 800 000	681 658	
GOVERNANCE				25 290 000	10 691 475	42,28
Programme d'appui à la Compétitivité de l'économie Maliennne (PACEM) FAD Grant number- 2100155037620	P-ML-KF0-001	15/12/2017	30.12.2024	10 000 000	1 891 825	18,92
Projet d'appui à la compétitivité économique et à la promotion de genre (PAGE-PG)	P-ML-K00-026	06/06/2019	30.06.2023	1 000 000	768 591	76,86

Nom Projet	CODE SAP	Date Approbation	Date clôture	Montant prêt/don (UC)	Déc. Cumulés 31 décembre 2023	% Déc. Cumulés
Schéma national d'aménagement du Territoire (SNAT) TSF Grant number-5900155011652	P-ML-KA0-005	28/02/2017	30.06.2023	1 000 000	741 059	74,11
Projet d'appui aux structures de gouvernance (PASG) TSF Grant number-5900155016708	P-ML-KF0-002	15/12/2021	31/12/2025	000 000 ⁶	-	0,00
Projet d'adhésion du Mali à l'Agence pour l'assurance du commerce en Afrique (ACA)	P-ML-HZ0-001	05/12/2019	30/12/2023	7 290 000	7 290 000	100,00
Taux de décaissement global du portefeuille public actif				543 088 025	178 707 591	32,91
					-	
SECTEUR PRIVEE				21 190 000	0	0,00
Moulins Modernes du Mali	P-ML-AAG-003	17/09/2014	18/12/2021	21 190 000	-	0,00
TOTAL PROJETS PORTEFEUILLE GLOBAL				564 278 025	178 707 591	31,67

ANNEXE V – MEMBRES DE LA DELEGATION DU GOUVERNEMENT



Gouverneur de la Banque

- S.E. Monsieur Alousséni SANOU
- Ministre de l'économie et des finances et Gouverneur de la BAD depuis le 05 octobre 2020
- Directeur financier et comptable à la Banque nationale de développement agricole (BNDA) de juin 2006 à octobre 2020
- Intérim du Président Directeur général et du Directeur général de la BNDA entre 2017 et 2019
- Titulaire d'une Maîtrise en Sciences économiques à l'École nationale d'administration du Mali en 1987



Gouverneur suppléant de la Banque

- S.E. Monsieur Moussa Alassane DIALLO
- Ministre de l'Industrie et du Commerce et Gouverneur suppléant de la BAD depuis le 01 juillet 2023
- Ancien Président du Conseil d'administration de la Banque nationale de développement du Mali (BNDA) de décembre 2017 à sa nomination, de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (APBEF) du Mali et de l'UEMOA, de la zone Afrique francophone de l'Association africaine de crédit rural et agricole, et Ancien Vice-président du Conseil national du patronat du Mali (CNPM)
- Ancien Président Directeur Général de la Banque nationale de développement du Mali (BNDA) et Administrateur pour le compte de l'Etat du Mali
- Spécialiste des questions de financement des PME et de l'artisanat ainsi que de régulation du marché céréalier
- Titulaire d'un diplôme d'ingénieur et du génie rural obtenu en 1983 à l'Institut polytechnique rural de Katibougou (Mali)